

# ECOLE DE CHEFS D'EXPLOITATION

## ARC JURASSIEN



### M6 Gestion et financement de l'exploitation

<b>Public cible</b>	Le module est ouvert aux personnes qui ont une expérience pratique sur une exploitation et dans sa gestion, qui ont suivi le module B2 du brevet « Gestion des branches de production et des prestations », ou qui ont acquis les compétences correspondantes d'une autre manière.
<b>Objectifs</b>	A la fin du module, l'apprenant(e) est capable de : <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Utiliser les principales méthodes d'analyse et de planification pour la gestion d'entreprise.</li><li>➤ Analyser la comptabilité d'une entreprise agricole et interpréter les résultats de manière autonome.</li><li>➤ Identifier et utiliser les possibilités de crédits et de placement utiles en agriculture.</li><li>➤ Planifier le financement d'un investissement important, apprécier sa rentabilité et déterminer s'il est financièrement supportable pour l'exploitation agricole.</li><li>➤ Optimiser la fiscalité de l'exploitation</li></ul>
<b>Contenu</b>	<p><u>Comptabilité</u> : Etablissement et analyse des résultats et du bilan, détermination et analyse des flux financiers. Conséquences des investissements et de la prévoyance professionnelle, planification fiscale.</p> <p><u>Gestion</u> : Budget d'exploitation, budget partiel, calcul des résultats économiques de l'exploitation, analyse de risques, calcul pluriannuel des flux financiers, budget de trésorerie, obtention de prêts et de crédits, plan de financement, limite d'endettement.</p>
<b>Niveau</b>	Maîtrise fédérale pour agriculteurs / examen professionnel supérieur
<b>Forme et durée</b>	50 heures de cours et exercices en classe 50 heures de travail personnel
<b>Evaluation</b>	Examen écrit (2.5 h) et examen oral (1 h) Les contenus et compétences du module B2 du brevet « Gestion des branches de production et des prestations » sont des prérequis et peuvent être intégrés dans l'évaluation
<b>Reconnaissance</b>	Module capitalisable pour l'obtention de la maîtrise agricole, de la maîtrise dans les branches spéciales de l'agriculture et de l'examen professionnel supérieur de paysannes
<b>Prestataires</b>	Centres de formation agricole
<b>Validité</b>	5 ans après réussite de l'évaluation
<b>Adaptation des objectifs</b>	Selon besoin

### Objectifs détaillés

Au terme du module, l'apprenant(e) est capable de :

1. Décrire et appliquer correctement les méthodes de planification et d'analyse économique de l'exploitation agricole. (C5)
2. Expliquer comment comparer les résultats de l'exploitation à des références et où obtenir ces références. (C2)
3. Calculer et commenter les chiffres clés à partir d'un bilan et des résultats économiques et apprécier la rentabilité de l'exploitation. (C6)
4. Calculer le budget d'exploitation complet d'une exploitation donnée à l'aide de documents de références. (C3)
5. Comparer et porter un jugement sur différentes variantes d'un budget d'exploitation. (C6)
6. Calculer les flux financiers pluriannuels pour une exploitation et interpréter les résultats. (C4)
7. Etablir un budget de trésorerie, analyser le résultat et prendre les mesures qui en découlent. (C5)
8. Calculer un budget partiel afin de résoudre un problème donné et apprécier son résultat sous différents aspects. (C4)
9. Expliquer les différences existant entre le calcul des coûts de production et l'analyse économique globale de l'exploitation ; décrire le domaine d'application que chaque approche. (C3)
10. Sur la base d'une comptabilité ou d'un budget réaliser une analyse des risques et tirer les conséquences qui s'imposent pour le développement de l'exploitation. (C5)
11. Déterminer et apprécier la rentabilité, la possibilité de financement d'un investissement et évaluer s'il est supportable. (C6)
12. Faire des propositions applicables dans une situation où un investissement ne s'avère pas supportable ou ne peut être financé. (C4)
13. Décrire et comparer les principales possibilités de crédit et de financement. (C4)
14. Proposer des possibilités de financement adaptées à un cas concret. (C3)
15. Décrire et utiliser les indicateurs et les ratios d'endettement. (C3)
16. Calculer la limite d'endettement et discuter l'opportunité de réaliser des emprunts. (C5)
17. Effectuer des placements de ses fonds propres en cherchant à optimiser leur rendement ; comparer la rentabilité et justifier son choix. (C5)
18. Evaluer les conséquences des investissements et de la prévoyance professionnelle sur la fiscalité de l'entreprise. (C5)
19. Prendre les mesures adéquates en matière d'investissement et de prévoyance professionnelle pour optimiser les résultats de l'exploitation sur le plan fiscal. (C5)